



# POLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire  
Tél : 04.77.92.28.70

PV N° 17 DU SAMEDI 14/12/2024

Réunion du 9 décembre 2024

### PRESIDENT(E)S DE CLUBS : « A VOUS DE VOTER » !

**Les mardi 10 et mercredi 11 décembre 2024, l'ensemble des président(e)s des clubs affiliés FFF seront appelés à participer à l'élection du Président de la Fédération Française de Football pour un mandat de quatre ans.**

- une liste menée par M. Philippe DIALLO,
- une liste menée par M. Pierre SAMSONOFF

**Une communication a été envoyée par mail à chaque président(e) de club.**

#### **Précision**

- L'adresse électronique personnelle à utiliser est renseignée sous l'intitulé « **email principal** » ;
- Le numéro de téléphone portable personnel à utiliser est renseigné sous l'intitulé « **mobile personnel** ».

#### **Envoi d'un courriel et d'un sms**

Le **9 décembre** (veille de l'élection), vous recevrez sur votre adresse électronique personnelle un courriel, dans lequel il y aura un lien vous donnant accès à l'espace de vote en ligne (nb – ce courriel émanera de l'adresse électronique suivante : ÉLECTION FFF supervision@modulia.fr. **Si vous ne trouvez pas ce courriel dans votre boîte de réception, pensez à vérifier vos spams / indésirables).**

Le **9 décembre**, vous recevrez également un **SMS** sur votre téléphone portable personnel, dans lequel il vous sera communiqué un code qui vous est propre, composé de 7 ou 8 caractères (nb – ce SMS émanera d'un expéditeur identifié par la mention « MODULIA.FR » ou un numéro à 5 chiffres).

Ce processus en deux étapes (envoi d'un courriel, puis d'un SMS) vise à garantir la sécurité des votes.

**Le mardi 10 décembre, à partir de 10h et pendant un créneau de 32 heures, allant jusqu'au mercredi 11 décembre à 18h (heures de Paris), il vous appartiendra de vous rendre sur l'espace de vote en ligne, à partir du lien reçu par courriel.**

Une fois arrivé sur l'espace de vote en ligne, vous devrez tout d'abord aller dans le menu « émargement », puis renseigner le code personnel reçu par SMS et valider votre émargement. Une fois que vous aurez émargé, vous pourrez ensuite aller dans le menu dédié au vote, afin de participer à l'élection (nb – vous ne pourrez voter qu'une fois que vous aurez émargé).

### « TOUTES FOOT »

#### LA SAISON 3 EST LANCEE

« Toutes Foot » est un dispositif fédéral qui vise à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions.

Lancé en 2022, « Toutes Foot » permet aux clubs, aux districts et aux ligues, de faire valoriser leurs actions pour le développement de la pratique féminine ou de la place des femmes dans l'encadrement.

Cet outil est intégré à la brique « Développer son club », disponible depuis « [Footclubs](#) » et « [Portailclubs](#) », et se nomme « Toutes Foot ».

#### **Il permet de :**

- Désigner un référent football féminin
- Décrire son projet dans les grandes lignes
- Déclarer son engagement avant le 15 décembre 2024
- Une fois l'engagement effectué, il sera alors possible de **remonter des actions jusqu'au 5 mai 2025**, qui viendront nourrir une interface dédiée aux instances.

#### **Valorisation et dotations**

A l'issue du processus de sélection par les territoires (districts, ligues), les clubs participants seront valorisés avec :

- Des bons d'achats « Nike »

Tous les clubs participants recevront 300 € de bons d'achat « Nike ».

Les 3 clubs lauréats départementaux recevront 800 € de bons d'achat « Nike ».

Les 3 clubs lauréats régionaux recevront 1800 € de bons d'achat « Nike »

Les 3 clubs lauréats nationaux recevront 3300 € de bons d'achat « Nike »

- Une aide financière du Crédit Agricole pour la réalisation des projets
- Les lauréats seront conviés à un week-end à Clairefontaine, pour assister à la cérémonie de remise des trophées, les **6 et 7 juillet 2025**, qui dévoilera les grands gagnants de cette saison
- Une mise en avant sur les antennes de France Bleu.
- La candidature, en tant que club, à ce dispositif permet de concourir pour le prix « **Sensationnelles 2025** », porté par « Intermarché »

## LICENCES

Faites officiellement partie du club, choisissez la licence qui vous ressemble.

Parce qu'il est aujourd'hui essentiel pour les clubs de veiller à la prise de licence par toutes les personnes actives au sein des clubs. Pour bien accueillir et accompagner ces bénévoles, et celles et ceux qui souhaitent le devenir, mais aussi les valoriser, les protéger et les fidéliser, la FFF met à leur disposition deux types de licence :

Licence « **dirigeant** » :

Pour celles et ceux qui jouent un rôle prépondérant dans la gestion et le développement du club

Licence « **volontaire** » :

Pour celles et ceux qui s'impliquent de manière flexible, sans engagement à l'année. Création en 2021

## FAFA ÉQUIPEMENT

### « Futnet » Clubs/Collectivités

Pour promouvoir cette pratique mixte et intergénérationnelle, la FFF encourage la création de terrains dédiés, afin de diversifier l'offre des clubs amateurs.

Dans ce cadre, **4 espaces sont éligibles à ce dispositif** :

- Le terrain de « Futnet » extérieur, en dalles de polypropylène.
- Le terrain de « Futnet », en gazon synthétique :
  - Soit par pose par incrustation sur un terrain en gazon synthétique existant ;
  - Soit par pose d'un gazon synthétique sur couche de souplesse préfabriquée ;
  - Soit par pose d'un gazon synthétique sur couche de souplesse coulée in-situ.

### **Un financement attractif**

- **Une aide forfaitaire de 15 000 €** (dans la limite de 50 % du montant HT des travaux, si le porteur du projet est une collectivité, et TTC, si le porteur du projet est un club affilié à la FFF).
- **Un financement via l'enveloppe nationale « Nouvelles Pratiques »** ! Ce dispositif n'impactera donc pas vos enveloppes régionales.

### **Des modalités d'instruction simples**

L'instruction des dossiers FAFA Équipement – Création de terrain(s) de « Futnet » suivent la procédure habituelle FAFA Équipement

- **Clubs/Collectivités** : constitution et dépôt du dossier auprès du District
- **Districts et Ligues** : instruction du dossier, via l'application FAFA
- **FFF** : instruction du dossier par la Commission fédérale du FAFA, puis par le BELFA

Consultez le site de la FFF → [FFF.FR/FAFA](http://FFF.FR/FAFA)